

A photograph showing three people working together at a white round table. A woman in a pink sweater and a colorful scarf is on the left, looking at a laptop. A man in a black shirt is in the center, writing on a document. Another person with curly hair is partially visible on the right. The background shows a door and a window. The overall atmosphere is professional and collaborative.

2024



PÔLE PROGRAMMES D'ACCOMPAGNEMENT
SOCIOPROFESSIONNEL EN ÎLE-DE-FRANCE

SOMMAIRE

QUELQUES MOTS SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE 5

DES PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL 6

1. LA GÉNÈSE DU PROJET	6
a. Un démarrage avec l'accompagnement des allocataires du Revenu de solidarité active (RSA) dans le 93 sous main de justice	6
b. Un appui technique et méthodologique de l'organisme de formation pour la mise en place du pôle	6
2. UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL ET PERSONNALISÉ	7
a. Un accompagnement social et administratif.....	7
b. Un accompagnement professionnel	8
c. Des temps collectifs	9
3. DES LIEUX D'INTERVENTION DIVERS	10
a. Maison d'arrêt de Villepinte	10
b. Centre de semi-liberté de Gagny.....	10
c. Structure d'accompagnement vers la sortie de Noisy-le-Grand.....	11
d. Quartier de semi-liberté de la Santé	12
e. Centre d'hébergement et de réinsertion sociale Chemin vert	12
4. UNE MULTITUDE DE PARCOURS « EN ROUTE VERS L'EMPLOI »	12
a. L'accompagnement des allocataires du Revenu de solidarité active (RSA) sous main de justice en Seine-Saint-Denis	12
b. L'accompagnement des Parisiens sous main de justice : Dynamiques Emploi ...	13
c. En Route vers l'emploi, pour les Personnes placées sous main de justice (PPSMJ) de la Région Île-de-France	14
d. Une fin d'année prometteuse : lauréat de 02R pour trois départements	14

LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES EN 2024 16

1. UNE DIVERSITÉ DE PUBLICS SOUS MAIN DE JUSTICE	16
a. Genre	16
b. Moyenne d'âge	16
c. Niveau de formation	16
d. Situation au regard de la justice	17
e. Principales forces	17
f. Principales problématiques	17
2. UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE POUR ACCOMPAGNER CES PERSONNES	19
3. DES PARTENAIRES ENGAGÉS À NOS CÔTÉS	19

PERSPECTIVES 2025..... 21

1. RENFORCER NOTRE ACCOMPAGNEMENT AUPRÈS DES PARTICIPANTS	21
2. UN NOUVEL APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) ET UN NOUVEAU TERRITOIRE	21
3. FAIRE GRANDIR L'ÉQUIPE	22

4. CAPITALISER SUR L'EXPÉRIMENTATION ET TRANSFERT DE COMPÉTENCES SUR D'AUTRES TERRITOIRES	22
MERCI À NOS PARTENAIRES	24

PROJET ASSOCIATIF DE L'ÎLOT

Nous croyons en l'Homme, en sa capacité à réagir, à se prendre en main lorsqu'il est meurtri, rejeté, en situation de précarité ou d'exclusion.

En nous appuyant sur la volonté et les aptitudes des personnes que nous accueillons, nous voulons les aider à se reconstruire, à se réinsérer dans la société pour autant qu'elles en ressentent le besoin, à se rétablir sur les plans personnel, familial, professionnel, moral et spirituel. Dans le respect de la personne humaine, nous voulons mettre en œuvre, pour le temps nécessaire à chacun, des actions conjuguant professionnalisme et chaleur humaine. La vocation de l'Îlot est l'accueil et la réinsertion des personnes rejetées de la société et en grande détresse. Nous portons une attention particulière à celles qui font ou ont fait l'objet d'une peine de justice, parmi lesquelles les sortants de prison ou les personnes bénéficiant d'un aménagement de peine, et qui sont bien souvent tenues à l'écart des grands élans de compassion et de générosité.

Ne pouvant satisfaire l'ensemble des besoins et offrir la totalité des services, l'Îlot se concentre sur l'hébergement et l'accompagnement des personnes dans leur démarche personnelle et volontaire visant à retrouver un statut de citoyen et de membre du corps social, notamment par l'accès au logement et à l'emploi.

L'accompagnement inclut des actions d'insertion par l'activité économique. L'association complète ses services en s'appuyant sur les partenaires extérieurs nécessaires à la prise en compte globale des attentes des personnes accueillies.

QUELQUES MOTS SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE

2024 fut une année de mise en œuvre pour le pôle "Programmes d'accompagnement socioprofessionnel" ; une année riche d'apprentissages, mise en place de procédures et d'interventions dans divers lieux de détention.

2024 fut aussi une année d'échanges en continu avec les différents partenaires pour construire un programme d'accompagnement socioprofessionnel répondant aux besoins de l'Administration pénitentiaire et des personnes sous main de justice, afin de se positionner en complémentarité des autres acteurs associatifs et institutionnels, et de répondre à des besoins non couverts.

En 2024, plus de 100 personnes ont été accompagnées, avec de belles réussites, comme une embauche chez Carton Plein dans le cadre d'un Contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI), des sorties culturelles organisées à Noël pour les participants comme un spectacle de danse au Théâtre de Chaillot, ainsi qu'une intervention de "Cuisine Mode d'Emploi(s)" à la SAS de Noisy-le-Grand.

Le pôle "Programmes d'accompagnement socioprofessionnel" développe une ingénierie d'accompagnement global dans le parcours de désistance, avec des suivis et des parcours dont l'intensité et la durée varient en fonction des besoins des personnes et des financeurs. Il renforce également son maillage territorial avec une diversité d'acteurs : Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA)/ Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD), structures de domiciliation, Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), organismes de formation, associations de l'action sociale, etc.

La fin de l'année 2024 a permis d'asseoir l'expertise de l'association, développée depuis plus de 55 ans auprès des publics sous main de justice. Cela se traduit notamment par l'ouverture d'une antenne dans le Val-de-Marne, en lien avec le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) du Val-de-Marne (Créteil et Quartier de semi-liberté (QSL) de Villejuif), qui a accompagné, en 2025, 50 personnes sous main de justice du territoire. L'Îlot est le seul lauréat 100% public sous main de justice, en Île-de-France.

Sarah CASETEUBLE

Responsable du pôle programmes d'accompagnement socioprofessionnel

DES PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

1. La genèse du projet

a. Un démarrage avec l'accompagnement des allocataires du Revenu de solidarité active (RSA) sous main de justice dans le 93

Dans le cadre de la renationalisation du financement du RSA en Seine-Saint-Denis, mise en place depuis le 1er janvier 2022 pour une durée de cinq ans, nous nous sommes appuyés sur l'expertise de l'association pour développer un parcours d'accompagnement socioprofessionnel. Ce pôle s'appuie sur la dynamique du dedans/dehors, c'est-à-dire que nous intervenons dans les lieux de détention pour agir sur les freins sociaux et l'accès aux droits. Le parcours s'articule autour de plusieurs axes : repérer les personnes sous main de justice éloignées de l'emploi, les remobiliser et les accompagner vers une situation plus stable.

En partenariat avec le conseil départemental de Seine-Saint-Denis et l'association FAIRE, nous avons déployé un parcours d'accompagnement global à partir de la fin de l'année 2023 pour remobiliser les allocataires du Revenu de solidarité active (RSA). Ce parcours s'articule autour de plusieurs axes : l'accès aux droits et les actions d'aller-vers, notamment à travers nos interventions en détention, ainsi que la construction d'un projet professionnel via des séquences collectives et des rendez-vous individuels. En 2024, l'association a accompagné 27 Séquano-Dionysiens, dont 8 ont quitté le dispositif pour un emploi ou une formation.

Dans une étude sur les trajectoires des participants du Revenu de solidarité active (RSA), la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) met en lumière différentes réalités vis-à-vis de l'allocation : certains l'ont perçue pendant dix ans (20 %), d'autres font des allers-retours (40 %), tandis que d'autres en sortent une fois pour toutes (40 %).

b. Un appui technique et méthodologique de l'organisme de formation pour la mise en place du pôle

Pour construire le parcours d'accompagnement socioprofessionnel nous nous sommes appuyés sur l'organisme de formation et de son groupe de travail, qui pendant un an, ont travaillé et réalisé les missions suivantes de mai 2023 à mai 2024 :

- ✓ comprendre le public justice et identifier les actions d'accompagnement transférables en parcours de formation/accompagnement socioprofessionnel global ;
- ✓ identifier le parcours type au sein de l'association ;
- ✓ recenser des parcours de formation autour des savoirs de base pertinents pour les publics sous main de justice et les publics les plus vulnérables ;
- ✓ travailler en transversalité entre les établissements ;
- ✓ partager des contenus pédagogiques à destination des publics justice ;
- ✓ développer de nouveaux modules de formation à partir des savoir-faire de l'Îlot, à destination des participants ;
- ✓ coconstruire des projets et parcours de formation avec les partenaires pour proposer une insertion durable.

Cette ingénierie, qui s'est appuyée sur la mise en place d'un groupe de travail interne, a permis de faire émerger une dynamique globale autour des parcours d'accompagnement socioprofessionnel et de modéliser un parcours type pour le pôle. L'organisme de formation de l'association est certifié Qualiopi depuis mai 2024. Plusieurs parcours collectifs de remobilisation ont été imaginés pour s'adapter aux différentes typologies de dispositifs, aussi bien internes (Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), Ateliers et chantiers d'insertion (ACI)/Ateliers qualification-insertion (AQI)) qu'avec l'Administration pénitentiaire (TIG Pédagogiques, parcours de remobilisation à la Structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) et à la Maison d'arrêt de Villepinte).

2. Un accompagnement global personnalisé

a. Un accompagnement social et administratif

Dans chaque parcours de réinsertion, nous travaillons sur l'ensemble des freins périphériques, notamment ceux propres au public sous main de justice (santé psychologique et physique, problématiques financières). Le parcours débute avec un diagnostic, dans nos locaux ou lors de nos permanences dans les établissements pénitentiaires. Nous identifions avec le participant les principaux freins à sa réinsertion : domiciliation, absence ou perte de papiers d'identité, Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) et Sécurité sociale, accès aux droits, difficultés financières (dettes, surendettement), problématiques autour de l'hébergement et de la santé. Des objectifs individualisés d'accompagnement sont conséquemment verbalisés et indiqués dans la charte d'engagement ou le contrat d'engagement réciproque (RSA).

Ce diagnostic permet d'entamer les démarches en détention (ouvrir ses droits, refaire ses papiers d'identité, orienter vers un partenaire de santé) afin d'anticiper la sortie de détention. L'approche globale proposée par l'Îlot permet de travailler sur un parcours complet et personnalisé pour les publics en fonction de leurs forces, de leurs diverses expériences professionnelles, de leur situation administrative et de leur santé. Nous travaillons avec différents partenaires pour renforcer l'accompagnement des personnes. Nous pouvons aussi avoir des co-accompagnement, notamment quand les participants sont suivis par un service social ou un accueil de jour, nous intervenons davantage sur le volet professionnel et remobilisation vers l'emploi. L'objectif est de sécuriser la sortie de détention, ou des mesures socio-judiciaires, et la réinsertion.

b. Un accompagnement professionnel

Chaque parcours est individualisé afin d'accompagner les personnes vers un projet professionnel réaliste et satisfaisant. Nous utilisons diverses actions pour construire ce projet, notamment une analyse du parcours professionnel et extra-professionnel, lors de laquelle nous prenons en compte la diversité des expériences des participants (en détention, sportives, stages...). Nous écoutons, respectons et valorisons les aspirations de chaque participant. Parfois, nous sommes amenés à leur proposer un projet de reconversion, leur projet professionnel souhaité n'étant plus réalisable pour diverses raisons : mentions sur le casier judiciaire, problématiques de santé, handicap, interdictions de territoire. L'accompagnement professionnel passe par une diversité d'actions :

- ✓ analyser son parcours ;
- ✓ valoriser ce parcours et les compétences transverses ;
- ✓ sensibiliser les opportunités des partenaires, comme les offres d'emplois, de formation, d'accompagnement globale ;
- ✓ présenter les secteurs d'activités en tension ;
- ✓ proposer des visites d'entreprises et participer à des forums.

Le projet professionnel se construit aussi bien lors de temps individuel que collectif. Des objectifs sont donnés aux participants entre chaque rencontre : lire la fiche métier de grutier (par exemple), candidater à des offres d'emplois, regarder les plaquettes de l'organisme de formation, préparer un entretien d'embauche.

Nous nous appuyons sur nos partenaires pour compléter la construction du projet professionnel, notamment via la mise en place de Période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP), d'immersions auprès des Structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE), etc.

c. Des temps collectifs

2024 a permis de mettre en place une programmation collective régulière autour de deux leviers.

⇒ **Des parcours de remobilisation professionnelle en détention**

Des séquences d'accès aux droits et de remobilisation professionnelle sur les sites : Maison d'arrêt Villepinte et structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) de Noisy. Nous proposons deux parcours de remobilisation, constitués de 4 à 6 séquences, pour accompagner les détenus à l'identification de leurs droits, aux démarches administratives et sociales à réaliser à l'issue de la détention et commencer à construire leur projet professionnel. Les séquences sont animées une demi-journée par semaine sur chacun des sites.

Plus de 30 séquences ont eu lieu en détention avec une moyenne de 6 participants. Les retours des participants sont très intéressants : « *J'ai appris quelque chose, je connais les démarches à faire à la sortie de détention, notamment le bilan de santé et la demande de renouvellement de ma Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH).* »

⇒ **En extérieur, pour les participants « dehors », une diversité d'actions pour les participants autour de l'accès à l'emploi**

2024 nous a permis de mettre en place une programmation autour de la remobilisation vers l'emploi, nous avons dispensés un parcours de 6 séquences (renouvelé 2 fois) à partir de mi-mars avec des séquences comme : analyser son parcours et ses compétences transférables, valoriser ses expériences, se préparer et simuler un entretien d'embauche, les métiers en tension, etc. Nous avons animé le parcours deux fois pour une vingtaine de participants. Ces séquences ont été complétés par une intervention de France travail sur la présentation de son offre de service et par des escapes games chez YOOKAN.

Une programmation culturelle, un levier pour l'insertion des personnes en situation d'exclusion

Les droits culturels, reconnus dans la loi portant la nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe de 2015), sont des leviers de remobilisation des personnes, en permettant notamment des temps autour de la citoyenneté, de la culture et de la diversité. Les publics en difficulté ont peu accès à l'offre culturelle. Cette limite d'accès n'est pas uniquement due à des questions financières, mais également à des questions de perception : crainte de l'inconnu, de ne pas comprendre, du regard et du jugement de l'autre, de ne pas

être à sa place, d'un nouvel échec... Les actions culturelles ont démarré au dernier trimestre de l'année 2024 avec une programmation spéciale pour les vacances scolaires :

- ✓ visite commentée du département des Antiquités égyptiennes du musée du Louvre,
- ✓ spectacle de danse contemporaine au Théâtre de Chaillot
- ✓ sortie au cinéma.

La programmation culturelle s'intensifiera en 2025, à raison d'une sortie culturelle par mois (Philharmonie de Paris, La Villette, Le Louvre, Théâtre de Chaillot, le 104).

3. Des lieux d'intervention diversifiés

a. Maison d'arrêt de Villepinte

Nous intervenons à la maison d'arrêt de Villepinte pour le programme d'accompagnement des allocataires du RSA de Seine-Saint-Denis depuis octobre 2023. Cette action s'inscrit dans la dynamique du dedans/dehors. Elle permet le repérage et l'accompagnement de potentiels allocataires : anticipation de leurs démarches, construction de leur projet professionnel, identification des actions à réaliser à l'issue de la détention ou dans le cadre de permission (se faire domicilier, refaire ses papiers d'identités, participer à une information collective) ou encore la rédaction de leur dossier d'aménagement de peine en coordination avec leur CPIP. A la sortie de détention, nous poursuivons l'accompagnement sur le volet administratif, social et professionnel. Nous intervenons 2 fois par mois sur ce site. La journée d'intervention s'articule autour d'entretiens individuels et d'une séquence collective.

En 2024, 15 détenus ont été accompagnés au sein de la Maison d'arrêt de Villepinte.

Dans le cadre de ces interventions, nous sommes en lien avec les CPIP, et participons à certaines des réunions d'équipe, notamment au début de l'année pour présenter les actions de l'îlot.

b. Centre de semi-liberté de Gagny

Depuis Mars 2024, nous intervenons au centre de semi-liberté de Gagny, qui héberge en moyenne 94 personnes, majoritairement habitants de Seine-Saint-Denis. Nous y tenons deux permanences d'une demi-journée par mois. Dans la continuité "dedans / dehors", nous réalisons en détention un premier entretien individuel, qui permet un diagnostic de la situation du participant. S'il confirme son intérêt pour le programme, il est invité à nous revoir dès sa sortie pour la poursuite de l'accompagnement. Nous avons rencontré et accompagné 15 détenus du CSL de Gagny, avec une durée moyenne de suivi de 9 mois.

c. Structure d'accompagnement vers la sortie de Noisy-le-Grand

Depuis septembre 2024, nous intervenons à la Structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) de Noisy-le-Grand avec deux programmes de remobilisation professionnelle.

⇒ Un programme pour 12 détenus

Composé de 6 séquences, avec l'intervention d'un acteur de l'insertion (organisme de formation, service public de l'emploi, etc.), ce programme d'accompagnement global se déroule sur environ 2 mois pour un groupe de 12 détenus de la SAS. Il permet de les mobiliser sur la construction de leur projet professionnel en vue de la sortie. Le programme se découpe en deux axes :

1. Des séquences collectives

Le parcours collectif se décline en 6 séquences : information collective ; analyse de son parcours et valorisation de ses compétences transverses ; les secteurs d'activités en tension, une opportunité d'emploi ; les codes de l'entreprise ; préparer et simuler un entretien d'embauche et bilan de l'action ; intervention d'un partenaire extérieur pour présenter ses formations (organisme de formation) ou ses offres d'emplois. Les séquences collectives favorisent l'apprentissage mutuel, offrent un soutien émotionnel important tout en réduisant l'anxiété liée à la recherche d'emploi. Ils complètent ainsi efficacement l'accompagnement individuel.

2. Des rendez-vous individuels / entretiens

Nous complétons les séquences collectives par des entretiens individuels. Les détenus sont reçus tout au long de leur incarcération pour travailler sur leur projet professionnel, les problématiques administratives et sociales. Les entretiens individuels sont aussi essentiels pour construire le lien de confiance avec les détenus et le parcours hors les murs.

Nous avons accompagné 23 détenus en 2024 à la Structure d'accompagnement vers la sortie (SAS), 2/3 sont toujours accompagnés hors les murs.

⇒ Un cycle d'intervention d'organisme de formation à la Structure d'accompagnement vers la sortie (SAS)

Depuis novembre 2024, nous faisons intervenir un organisme de formation par mois au sein de la SAS pour l'ensemble des détenus de la SAS afin de leur ouvrir le champ des possibles et de leur faire découvrir des formations, des métiers, des secteurs d'activités. La population de la SAS est assez jeune, la plupart ne connaissent que peu de métiers ou de secteurs d'activités. Il y'a un fort enjeu à les sensibiliser à diverses opportunités professionnelles.

Nous avons sensibilisé 24 détenus à travers 2 temps d'échange avec les organismes : Croix Rouge Compétences et Cuisine Mode d'Emplois. Les actions se poursuivent en 2025.

d. Quartier de semi-liberté de la Santé

Nous intervenons depuis mars 2024 au Quartier de semi-liberté de la Santé (QSL). Nous y tenons 2 permanences d'une demi-journée par mois pour réaliser des entretiens de diagnostic auprès de personnes éloignées de l'emploi que nous recevons ensuite pour des parcours d'en moyenne 7 mois dans nos locaux. Les entretiens de diagnostic permettent de se présenter, de rencontrer les participants et de leur proposer notre parcours d'accompagnement. Nous avons rencontrés et accompagnés 24 participants du programme Dynamiques Emploi détenus au QSL de la Santé.

e. Centre d'hébergement et de réinsertion sociale Chemin Vert

Nous avons accompagné 6 participants du Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) Chemin Vert en 2024, rencontrés lors d'une permanence au sein du CHRS. Cette action s'est déroulée de janvier à mars et a permis d'animer 4 séquences autour des techniques de recherche d'emploi à destination de 6 hébergés du Centre d'hébergement et de réinsertion sociale Chemin Vert.

4. Une multitude de parcours « En route vers l'emploi »

a. L'accompagnement des allocataires du Revenu de solidarité active (RSA) sous main de justice en Seine-Saint-Denis

Depuis fin 2023, nous sommes mandatés par le conseil départemental de Seine-Saint-Denis (93) avec l'association FAIRE pour accompagner plus de 100 allocataires du Revenu de solidarité active (RSA) sous main de justice. Dans le cadre de ce programme, nous intervenons au sein des différents quartiers du Centre pénitentiaire de Seine-Saint-Denis. Nous avons accompagné 60 séquano-dyonésiens, donc 27 sont allocataires du RSA avec les droits ouverts.

Le parcours s'articule autour des actions suivantes :

- ✓ accompagnement administratif et social, notamment autour de l'ouverture ou la réouverture du droit Revenu de solidarité active (RSA) ;
- ✓ temps collectif, notamment avec l'ensemble des séquences dispensées en détention pour les détenus ;

- ✓ accompagnement professionnel : construction du projet professionnel, orientation sur des Périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP), visite d'entreprise/Structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE), formation, remobilisation, actions diverses.

b. L'accompagnement des Parisiens sous main de justice : Dynamiques Emploi

Le projet Dynamiques Emploi développe une ingénierie d'accompagnement global dans le parcours de désistance. Le programme Dynamiques Emploi est un programme d'accompagnement dynamique et intensif qui dure en moyenne 6 mois pour 40 Personnes placées sous main de justice (PPSMJ) parisiennes dans l'objectif de construire un projet professionnel. Pour la plupart des participants sous main de justice, le programme Dynamiques Emploi démarre au sein du Quartier de semi-liberté de la Santé à Paris (24 des 44 personnes retenues en 2024). Nous recevons des candidatures d'autres partenaires : CHRS Chemin Vert, Mission locale, Espaces parisiens d'insertion (EPI).

Les objectifs du programme

- ✓ Remobilisation des publics : accès aux droits (Revenu de solidarité active (RSA), Caisse nationale des Allocations familiales (CAF), Sécurité sociale, etc.), accès aux soins, accès à un hébergement, mise à jour des démarches administratives (Carte nationale d'identité (CNI), carte vitale, etc.), maîtrise du numérique, travail autour de l'estime de soi. L'objectif est de sécuriser la sortie de détention dans une dynamique de réinsertion.
- ✓ Favoriser la connaissance et l'accès aux dispositifs d'insertion et de formation proposés par le service public de l'emploi, lever les situations de ruptures avec les institutions : découverte de l'Insertion par l'activité économique (IAE), etc. Nous sensibilisons nos publics à construire un projet professionnel viable et pérenne en fonction de leurs compétences mais aussi de leurs fragilités, notamment avec des propositions en SIAE.
- ✓ Outiller/préparer les publics en matière de construction d'un projet professionnel : accompagnement « à la carte », préparation CV et lettre de motivation, valoriser les parcours et expériences de chaque participant, découverte de l'Insertion par l'activité économique (IAE), visite d'entreprises/centres de formation, interventions d'employeur, etc. L'objectif est d'aboutir à la construction d'un projet professionnel et l'élaboration de préconisations pour sa mise en œuvre.

Le programme s'articule autour de 2 grandes actions :

- ✓ des temps collectifs : parcours autour des techniques de recherche d'emploi, sorties culturelles, rencontres avec les partenaires de l'emploi, visites d'entreprises ;

- ✓ des entretiens individuels de 1 à 3 par mois, en fonction des besoins des participants et des étapes dans le parcours.

Les personnes sont reçues en entretien individuel et sur des temps collectifs.

Dans le cadre de l'accompagnement, à la suite de la signature du Contrat d'engagement réciproque (CER), nous réalisons 1 à 3 entretiens individuels par mois avec des objectifs réciproques avec chacun des participants. Les objectifs sont mis en place à partir du diagnostic. Les plus grosses problématiques qui ressortent sont : la santé, notamment la santé psychique et les addictions, le logement et les problématiques numériques. Les entretiens durent en moyenne 45 minutes. Les Service Pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) ont un suivi régulier des actions mises en place avec les Personnes placées sous main de justice (PPSMJ). Nous travaillons de concert avec les SPIP sur l'ensemble des actions et obligations des détenus ; notamment autour des obligations de soins et de travail. En rythme de croisière et en fonction du temps d'accompagnement défini, les allocataires sont rencontrés entre une et deux fois par mois.

c. En Route vers l'emploi, pour les Personnes placées sous main de justice (PPSMJ) de la Région Île-de-France

Dans le cadre de la mise en place du pôle programmes accompagnement socioprofessionnel, nous sommes soutenus par la région Île-de-France pour la mise en place de l'accompagnement dedans/dehors, en complément de la Ville de Paris et du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis. Cette action s'inscrit dans la complémentarité des deux autres actions, elle permet de démarrer l'accompagnement dans les murs, d'accompagner les participants sur des périodes plus longues, notamment pour les parisiens et les séquano-dyonésiens. Ce programme reprend la même articulation que les deux autres. Ce soutien s'inscrit du 1/01/2024 au 31/05/2025

d. Une fin d'année prometteuse : Lauréat de O2R pour trois départements

Une fin d'année très prometteuse pour le pôle programme d'accompagnement socioprofessionnel, l'association est lauréate pour les territoires du Val-de-Marne, de Paris et de la Seine-Saint-Denis de l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) Offre de repérage et de remobilisation (O2R), lancé par le ministère du Travail via la Direction régionale interdépartementale, de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIEETS). Cette offre de repérage et de remobilisation (O2R) s'inscrit dans le prolongement de plusieurs dispositifs lancés sur la période 2018-2023 (ex : appels à projets PIC 100% inclusion, CEJ

Jeunes en rupture, PIC invisibles...). Nous sommes lauréats de fin 2024 à fin 2027 pour repérer et remobiliser, chaque année 150 personnes sous main de justice.

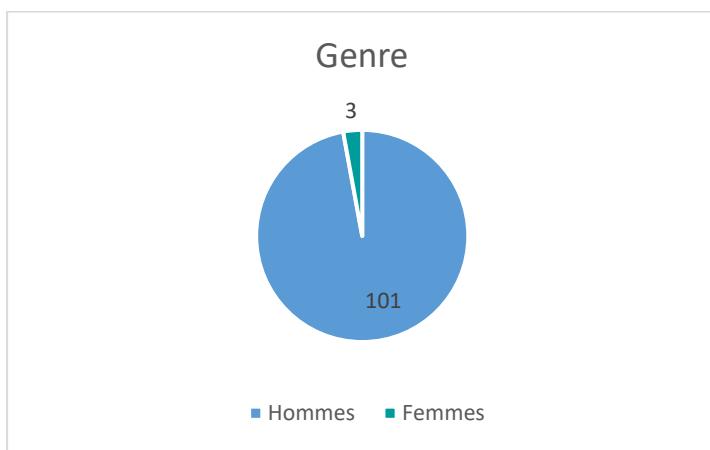
Ce programme va nous permettre de renforcer notre impact auprès du public sous main de justice et d'intervenir sur 4 nouveaux sites, notamment avec nos actions d'aller vers et de remobiliser les publics en détention pour faciliter les sorties de détention.

LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES EN 2024

En 2024, le pôle programmes d'accompagnement socioprofessionnel a accompagné 104 personnes. Le pôle a été ouvert en mai 2024 ce qui a marqué le renforcement des orientations.

1. Une diversité de publics sous main de justice

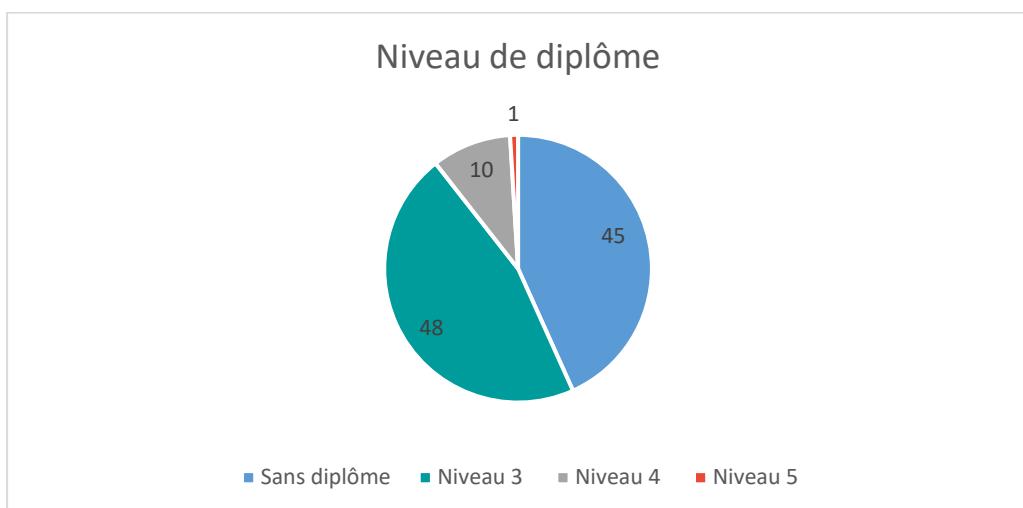
a. Genre



b. Moyenne d'âge

La moyenne d'âge des participants est de 34 ans avec une moyenne d'âge en Seine-Saint-Denis de 33 ans et demi et 35,5 ans pour les Parisiens.

c. Niveau de formation



d. Situation au regard de la justice

L'ensemble des personnes accompagnées par le pôle sont sous main de justice. De nombreuses personnes sont encore sous écrou au sein des 2 Quartiers de semi-liberté (QSL) où nous intervenons. De plus une partie de nos accompagnements est encore dans les murs, notamment les participants de la Structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) et de la Maison d'arrêt (MA) de Villepinte.

e. Principales forces

Les personnes sous main de justice sont souvent marquées par des parcours de vie complexes, mais avec des expériences valorisables dans la construction de leur projet professionnel : à l'étranger, en détention ou non-déclarées. Nous utilisons deux outils : le diagnostic et l'analyse de son parcours pour valoriser l'ensemble des compétences. Les trajectoires de vie permettent de développer des compétences transverses comme une capacité d'adaptation, un esprit d'équipe. Nous prenons un temps pour remobiliser autour de ces compétences transverses, et leur permettre de se réapproprier une image positive. La plupart des participants ont au moins une expérience professionnelle.

f. Principales problématiques

Les principales difficultés rencontrées par les publics que nous accompagnons sont l'hébergement, la santé et le manque de qualification.

L'hébergement

30 % de personnes que nous accompagnons sont sans domicile fixe ou avec une solution d'hébergement très précaire : hébergement chez un tiers de façon aléatoire, hébergement en CHRS, quelques nuits à l'hôtel, etc.

La santé et les addictions

L'état de santé des personnes sous main de justice conditionne très souvent leur réinsertion. La population carcérale se caractérise par une sur-représentation des catégories sociales les moins favorisées, avec un cumul fréquent des difficultés socio-économiques et de santé. Des pathologies psychiatriques peuvent aussi être relevées par le stress de la détention (magazine ADSP, N104, 2018). Nos participants rencontrent une diversité de problématiques :

1. santé mentale : isolement et stress lié à une incarcération ou leur parcours de vie, prévalence élevée des troubles psychiatriques (dépression, troubles bipolaires, anxiété) ;

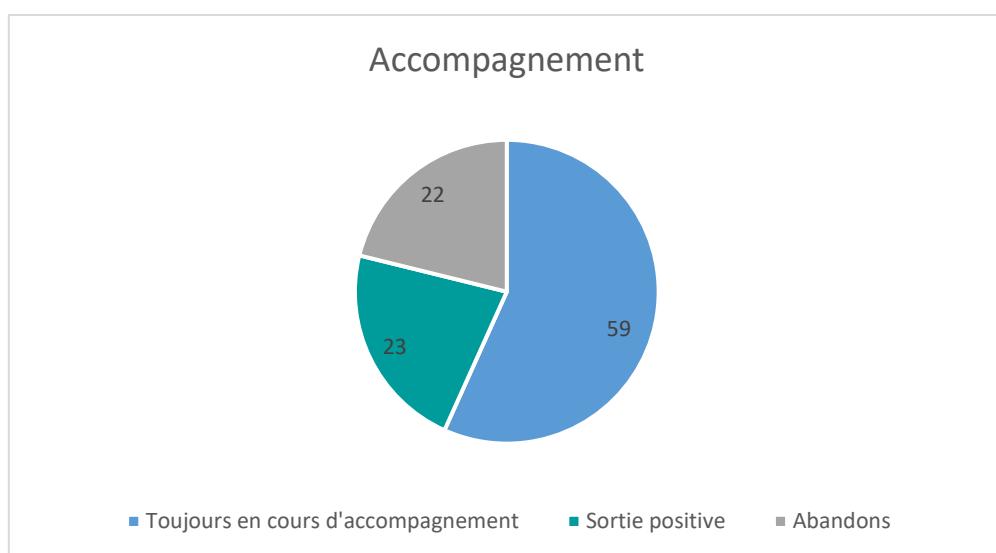
2. addictions : consommation fréquente d'alcool, drogues, tabac et de nouvelles addictions (jeux et Pète Ton Crane (PTC) par exemple) 60 % de nos participants ont des obligations ou des injonctions de soins avec des pathologies très diverses ;
3. problèmes liés aux conditions de la détention : mauvaise alimentation et manque d'exercice physique contribuant aux maladies métaboliques, blessures, traumatismes.

Le manque de qualification

Des parcours professionnels hachés ou limités et des niveaux scolaires assez bas : les personnes que nous accompagnons ont pour la plupart des niveaux scolaires assez bas, certains sont en situation d'illettrisme.

Les sorties positives

Les accompagnements ont démarré à partir de mars 2024 avec des orientations régulières, nous avons eu une accentuation des orientations à partir de septembre 2024 (+ de 50 orientations sur le dernier trimestre).



Les abandons sont notamment liés à des réincarcérations sur des sites où nous n'intervenons pas (province, Osny/Fleury) pour des peines de plus de 12 mois ou des déménagements.

Les sorties positives sont sur des Contrat de travail à durée indéterminée (CDI) comme Monsieur B. qui est devenu agent de propreté ; Monsieur G. qui a intégré Carton Plein en Contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) sur le dispositif premières heures, Madame B. qui a intégré les Restos du cœur sur un CDDI de 26h comme chauffeuse livreuse.

2. Une équipe dynamique pour accompagner ces personnes

2024 fut la première année de l'équipe, elle est constituée de 3 personnes : 2 chargés de mission emplois et une responsable de programmes.

Les missions des chargés de mission emploi sont :

- ✓ accompagnement social et administratif des participants, notamment sur le volet domiciliation, ouverture des droits ;
- ✓ animation de temps collectifs : parcours de remobilisation vers l'emploi, sorties auprès des partenaires, sorties culturelles ;
- ✓ accompagnement professionnel des participants avec la construction de leur projet professionnel, inscription auprès des organismes de formation et du service public de l'emploi ;
- ✓ développement des partenariats, notamment auprès des Structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) et des organismes de formation.

Les chargés de mission se déplacent énormément sur le territoire, toujours avec l'envie de développer des partenariats pour proposer une réponse sur-mesure aux participants.

3. Des partenaires engagés à nos côtés

2024 a permis à l'équipe de se déplacer en Île-de-France pour présenter le pôle et développer des partenariats aussi bien auprès des opérateurs de sourcing, notamment les Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) d'Île-de-France (Val-de-Marne, Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis et Paris en milieu ouvert et fermé), que d'autres partenaires comme les agences locales d'insertion d'Aubervilliers et Noisy-le-Grand, les Espaces parisiens d'insertion du 20^{ème}, 13^{ème}, la Mission locale de Paris. L'ensemble de ces partenaires nous ont permis d'accompagner 104 personnes sur 2024 et de construire des actions pour début 2025 comme la première promotion pour le Quartier de semi-liberté (QSL) de Meaux. Nous comptons désormais plus de 35 partenaires aussi bien entreprises, qu'organisme de formation comme Carton Plein ou Cuisine Mode d'emploi(s) qui est intervenu à la Structure accompagnement vers la sortie (SAS) pour présenter son offre de formation à l'échelle de l'Île-de-France.

« Nous considérons que l'accompagnement proposé par l'association l'Îlot est très satisfaisant. Monsieur DAVHO et Madame CASETEUBLE se montrent très réactifs et impliqués et les échanges réguliers que nous avons avec eux sur nos suivis constituent une précieuse aide pour le SPIP. La poursuite de l'accompagnement avec les semi-libres même après la fin de la mesure s'avère bénéfique en ce qu'elle répond à des nécessités de continuité. Il est à noter que l'accompagnement effectué par l'association l'Îlot ne porte pas seulement sur l'insertion professionnelle mais également sur les problématiques d'accès aux droits / administratives, ce qui assure une prise en charge de la personne dans sa globalité. »

Mathias Rohart, CPIP au milieu ouvert de Seine-Saint-Denis (93) en charge des suivis des détenus du Centre de semi-liberté (CSL) de Gagny

PERSPECTIVES 2025

1. Renforcer notre accompagnement auprès des participants

2025 sera une année de stabilisation pour le pôle programmes d'accompagnement socioprofessionnel : une nouvelle chargée de mission emploi viendra renforcer l'équipe et interviendra dans de nouveaux lieux. Nous continuerons de renforcer notre impact auprès des participants, aussi bien avec nos moyens en interne, qu'avec des nouveaux partenariats externes. Cet accompagnement individuel sera proposé jusqu'à 6 mois après la signature d'un contrat de formation ou d'un emploi, afin de lever les dernières barrières à l'emploi, sur la base du volontariat.

2. Un nouvel Appel à manifestation d'intérêt (AMI) et un nouveau territoire

Depuis fin 2024, l'Îlot est un des 60 lauréats en Île-de-France de l'O2R. Notre programme s'inscrit en complémentarité avec le réseau pour l'emploi Service public de l'emploi (SPE) ; notamment pour accompagner les détenus ou les publics sous main de justice qui en seraient trop éloignés. Nous avons développé une démarche adaptée, en lien avec le SPE pour accompagner ce public.

Les étapes de notre accompagnement seront :

- ✓ le repérage des Personnes placées sous main de justice (PPSMJ) auprès de nos partenaires : Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) franciliens, Maisons d'arrêt de Villepinte, Fresnes et Meaux, Centres (CSL) et Quartiers de semi-liberté (QSL), etc.) ;
- ✓ la mise en œuvre d'un diagnostic global situationnel, avec la production d'un plan d'action individualisé ;
- ✓ un travail autour de la levée de freins périphériques à l'emploi (savoirs de base, numérique, découverte métier/formation, Périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP), etc.) ou au logement/santé (freins administratifs, etc.), un repositionnement au sein du service public de l'emploi, etc.

Dans la phase de remobilisation, nous utilisons notre méthodologie d'accompagnement, en complément des outils du Réseau pour l'emploi (RPE) pour identifier les forces, les freins des

publics pour construire leur projet professionnel, notamment avec des objectifs de formation, de remobilisation vers l'emploi (PMSMP), emploi classique, etc.

Nous allons accompagner chaque année 50 personnes sous main de justice au sein de 3 territoires (Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis et Paris) autour du triptyque :

- ✓ accompagnement administratif et social ;
- ✓ temps collectif : sorties culturelles, parcours de remobilisation vers l'emploi de 20h ;
- ✓ accompagnement professionnel : analyse du parcours, valorisation des compétences transverses, immersion professionnel/stage, visite d'entreprise, etc. C'est une offre complémentaire au droit commun.

3. Faire grandir l'équipe

L'AMI O2R permet de renforcer l'équipe avec l'arrivée de deux nouvelles chargées de mission en charge d'un territoire chacune. Elles assureront le suivi en moyenne de 60 personnes, participeront à l'élaboration des temps collectifs et continueront de développer les partenariats avec le territoire afin de proposer une réponse adaptée et personnalisée aux participants.

Nous continuerons aussi de faire grandir l'équipe à travers un plan de formation interne, notamment sur l'accompagnement des publics sous main de justice mais aussi des formations externes et des temps d'échanges comme les webinaires du département, de la communauté Possible ou encore de l'Académie France Travail.

4. Capitaliser sur l'expérimentation et transfert de compétences sur d'autres territoires

L'année 2024 a été une année de test, de prototypage d'une méthodologie d'accompagnement, en partie grâce au soutien de la région Île-de-France. Nous avons pu tester de nouvelles modalités pédagogiques, des parcours sur le temps long. Nous pourrons transférer les compétences aux nouveaux territoires, notamment dans le cadre de l'implantation des programmes dans les Hauts-de-France.

2025, va nous permettre de capitaliser sur une méthodologie d'accompagnement. Nous avons mis en place des outils d'analyse de parcours, de diagnostic que nous allons améliorer. Nous allons pouvoir mesurer l'impact des premières sorties du dispositif.

« Nous considérons que l'accompagnement proposé par Dynamiques Emploi est très satisfaisant. Mme Metro-Savelli est très réactive et en lien constant avec le SPIP, ce qui est essentiel pour les CPIP. Elle anticipe les justificatifs pour les demandes de modifications horaires très en amont. La poursuite de l'accompagnement avec les semi-libres même après la fin de la mesure est bénéfique. L'accompagnement effectué par Dynamique emploi non seulement sur l'insertion professionnelle mais également sur les problématiques d'accès aux droits / administratives est précieux. »

Aude LIDSKY, Directrice pénitentiaire d'insertion et de probation du Quartier de semi-liberté (QSL) de la prison de la Santé

« L'atelier sur les codes en entreprise était super, j'ai appris beaucoup de choses notamment sur le respect et la ponctualité. Ça fait tellement longtemps que je n'ai pas travaillé que j'avais complètement oublié. »

Monsieur B., allocataire du RSA, participant au programme En route vers l'emploi

MERCI À NOS PARTENAIRES

Nos financeurs



Nos partenaires institutionnels



Cofinancé par
l'Union européenne



Pôle programmes
d'accompagnement
socioprofessionnel
en Île-de-France

s.caseteuble@ilot.asso.fr

www.ilot.asso.fr



153, avenue Jean Lolive 93500 Pantin
01 43 14 31 00 maisons-accueil@ilot.asso.fr
Association reconnue d'utilité publique